

Réunification de l'Europe, valeurs communes et perspectives d'avenir

Intervention d'André von Graffenried, au Colloque « European Year of Intercultural Dialogue 2008 » du 13 novembre 2008 à Berne

Introduction

En 1970/71 j'ai étudié au Collège d'Europe à Bruges, études qui furent suivies d'un stage à la Commission de l'UE à Bruxelles. Mon premier poste comme diplomate était à la Mission Suisse auprès de l'UE de 1975 à 78; ma dernière affectation de 2002 à fin 2006 à l'Ambassade de Suisse à Varsovie.

Le fait d'avoir travaillé et vécu pendant un ans à Bruges et après à Bruxelles avec des étudiants d'une vingtaine de pays m'a fait ressentir, que la nationalité n'était qu'un facteur, et de loin pas le plus important, de l'identité d'une personne. Mon poste à Varsovie a encore renforcé mes convictions européennes.

C'est là que j'ai vécu dans la nuit du 30 avril au 1 mai 2004 le moment de l'adhésion de la Pologne à l'UE. Ce fut, à la lumière de l'histoire polonaise, un moment de grande émotion.

C'est aussi en Pologne que j'ai eu le privilège de bien connaître le Prof. Bronislav Geremek, qui malheureusement est décédé l'été dernier. Geremek, d'origine juive, a survécu l'holocauste grâce au courage d'un Polonais catholique qui l'a sauvé. Plus tard, comme un des dirigeants de Solidarnosc il fut emprisonné par le régime communiste, devint en 1997 Ministre des affaires étrangères et, en 2004, Membre du Parlement Européen. Grand historien spécialiste du Moyen Âge et intellectuel européen, Geremek fut professeur au Collège de France, au Collège d'Europe à Varsovie (Natolin) et président de la Fondation Jean Monnet à Lausanne. Sa vie et son parcours intellectuel reflètent de façon exemplaire l'histoire de la Pologne et de l'Europe du 20^{ème} siècle. Permettez-moi de le citer :

« L'Europe ne peut pas penser l'avenir sans garder en elle les souvenirs de son passé. Je suis un enfant de Verdun, d'Auschwitz et de Katyn. L'Europe c'est construit sur ces deuils. Elle ne peut pas avancer sans les garder en elle, profondément ancrés. »

1. Réunification de l'Europe

Je n'ai nulle part réalisé tant qu'en Pologne – à la lumière de son histoire – la raison d'être et le grand succès de l'Union européenne comme projet de paix, comme facteur de stabilité, de sécurité et de développement économique pour tout notre continent et au-delà.

L'élargissement de l'UE aux 8 pays de l'Europe centrale en 2004 et à la Bulgarie et Roumanie en 2007 signifie la réunification pacifique de l'Europe après des siècles de conflits.

Par l'élargissement de la UE un espace de valeurs communes a été créé du Portugal à la Bulgarie et Roumanie, de la Finlande à Chypre et Malte.

Le 1^{er} mai 2004, la frontière Oder/Neisse entre l'Allemagne et la Pologne, si longtemps controversée, devint une frontière interne, c.à.d. une frontière qui perd tout élément de séparation. Aujourd'hui nous pouvons voyager de Berne à Varsovie sans visa, sans passeport – une carte d'identité suffit – et, dès le 12 décembre, grâce à Schengen, sans contrôle de

personnes aux frontières. Pour tout ceux qui ont encore vécu l'époque du rideau de fer et qui ont une conscience vivante de l'histoire européenne du XXe siècle, la réunification de l'Europe à vraiment quelque chose de miraculeux, d'un cadeau du ciel !

2. Valeurs communes

La diversité culturelle est la richesse même de l'Europe. Un minimum de valeurs communes est toutefois essentiel pour atteindre l'union recherchée. Quelles sont ces valeurs ?

Différents documents de l'UE, mais naturellement aussi du Conseil de l'Europe, se réfèrent à nos valeurs communes :

Pour le Conseil de l'Europe je rappelle la Convention des Droits de l'homme et la Cour européenne des Droits de l'homme. Celle-ci a rendu son 10 000ième jugement le 18 septembre de cette année, ce qui montre l'importance de cette institution.

Pour l'UE je me limite ici au document le plus récent, le traité de Lisbonne, qui mentionne spécifiquement les valeurs sur lesquelles se base l'UE :

« L'Union est fondée sur des valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux Etats membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. » (Art. 1bis)

Cet article n'a pas seulement une valeur déclaratoire. Il s'agit d'un critère pour l'adhésion de nouveaux membres. Le respect de valeurs est aussi important pour l'introduction de sanctions contre un Etat membre, étant donné que la violation de ces valeurs peut avoir comme conséquence l'introduction d'une procédure de sanctions.

Si la liberté, la démocratie, l'égalité et le respect de la règle de droit sont des valeurs universelles, la question se pose alors quels sont les facteurs qui sont, où qui devraient être, particulièrement européens ?

Je pense que c'est le respect des minorités. Comme le dit très justement le Traité de Lisbonne, la société dans les Etats européens doit se caractériser par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance et la solidarité.

Recherchant l'essence des valeurs européennes, Primo Levi, un survivant de l'Holocauste, a beaucoup à nous dire. Dans l'introduction de son livre « Si c'est un homme », son témoignage sur Auschwitz, nous trouvons le passage suivant, qui m'a frappé :

« Beaucoup d'entre nous, individus ou peuples, sont à la merci de cette idée, consciente ou inconsciente, que 'l'étranger, c'est l'ennemi'. Le plus souvent, cette conviction sommeille dans les esprits, comme une infection latente ; elle ne se manifeste que par des actes isolés, sans lien entre eux, elle ne fonde pas un système. Mais lorsque cela se produit....alors, au bout de la chaîne logique, il y a le Lager ; c'est-à-dire le produit d'une conception du monde poussée à ses plus extrêmes conséquences avec une cohérence vigoureuse ; tant que la conception a cours, les conséquences nous menacent. Puisse l'histoire des camps d'extermination retentir pour nous comme un sinistre signal d'alarme. » En paraphrasant Primo Levi on pourrait dire : La norme européenne est : « L'étranger, c'est l'ami ».

Y a t il un consensus sur ces valeurs et principes en Europe ? Non, de loin pas. Nous trouvons en Europe - et aussi aux Etats-Unis - des compréhensions de la politique et de la démocratie qui divergent de façon assez fondamentale. Ces différences ne se trouvent pas tellement entre pays mais beaucoup plus au sein de chaque société nationale. En simplifiant nous pouvons distinguer deux types de démocratie :

- La démocratie libérale, qui se base sur une société pluraliste : les citoyens et citoyennes qui ont des opinions et des intérêts différents cherchent ensemble des solutions à leurs problèmes communs en tenant compte de leurs différences. Le pluralisme est considéré comme une réalité et une richesse. Dans cette conception, le Parlement et la séparation des pouvoirs jouent un rôle central.

- La démocratie qui se base sur l'idéal d'un peuple homogène (homogene Volksgemeinschaft). Cette conception part d'une compréhension de la politique comme relation « ami-ennemi » (Carl Schmitt). Ce qui est étranger, différent est combattu, écarté, rejeté, exclu. La politique est un combat permanent contre l'ennemi intérieur et extérieur. La volonté du peuple s'exprime par la voix du parti ou de son chef et par le vote populaire dans le sens plébiscitaire. Les partis qui représentent cette façon de penser sont par tendance nationalistes, xénophobes et anti-européens. En Suisse il s'agit de l'UDC, de la Lega et des Démocrates Suisses ; en Autriche de la FPÖ et BZÖ. Ces partis populistes de droites représentent environ 30% des votants.

En conclusion : les valeurs européennes sont bien exprimées dans le Traité de Lisbonne. Les mots clefs sont pluralisme, non-discrimination, respect des minorités et solidarité. Ou pour utiliser les mots du Prof. Geremek : « La norme européenne est le respect des minorités....La démocratie tient aussi à la manière dont sont défendus les intérêt des petits et faibles. »

Nous pouvons constater avec satisfaction que notre Constitution fédérale est basée sur les mêmes valeurs. (Préambule : « Sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible » et l'art. 8 qui contient une norme de non-discrimination très extensive. En outre, l'objectif de «l'union dans la diversité » montre les similitudes frappantes entre la Confédération Suisse et l'UE).

Selon le Traité de Lisbonne « l'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples ». Vu l'acceptation croissante du nationalisme et de la xénophobie, la promotion des valeurs européennes me semble être particulièrement importante.

La forte présence de partis populistes de droite en Suisse et dans d'autre pays européen nous rappelle qu'un engagement pour une démocratie libérale, basée sur une société pluraliste, dont la valeur principal est la protection des minorités, est une tâche permanente.

3. Perspectives :

a) La Suisse fait géographiquement, culturellement, économiquement, politiquement et également du point de vue la sécurité partie de l'Europe. Elle a donc un intérêt à ce qu'une Union européenne forte existe et fonctionne, capable d'agir notamment en cas de crise. Ces derniers mois, l'UE a répondu de façon très satisfaisante à la crise du Caucase et à la crise financière. Mais le hasard a bien fait les choses. La réponse de l'UE, qui fut en grande partie une réponse intergouvernementale, s'est révélée adéquate grâce à la présidence particulièrement dynamique de la France, de son président Nicolas Sarkozy et de son appareil diplomatique très expérimenté. Mais si un petit Etat membre ou un Etat moins bien positionné que la France avait eu la Présidence, la situation aurait été bien différente. En d'autre terme, ces crises ont confirmé l'urgence de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, qui rendrait l'UE non seulement un peu plus proche de ses citoyens, mais surtout aussi plus efficace.

b) Pour nous Suisses, le 8 février 2009 est notre prochain rendez-vous européen. Il s'agira alors :

De confirmer la libre circulation des personnes avec l'UE, qui compte aujourd'hui, après l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, 27 Etats membres (et non 25+2).

De dire oui à la voie bilatérale avec notre partenaire de loin le plus important.

De confirmer les autres accords avec l'UE qui sont liés au sort de la libre circulation des personnes. Il s'agit d'accords très important pour la Suisse dans le domaine du commerce, des transports et de la recherche, mais aussi l'accord Schengen et le programme Erasmus.

De soutenir notre économie dans une période difficile.

Mais il s'agit surtout aussi de dire oui à notre appartenance à l'Europe, à la réunification de notre continent et au principe de non-discrimination, c'est à dire à nos valeurs communes.

